

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice	29
- présents	21 (puis 22, Mme Sourayo OUF arrivant à l'issue du vote de la délibération D.46/06.24)
- votant par procuration	7 (puis 6, Mme Sourayo OUF arrivant à l'issue du vote de la délibération D.46/06.24)
- absent	1
- total des votants	28

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations examinées en séance faits le 28 juin 2024.

xxx

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-sept juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt juin, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Junior MOUDJIH A FIONG, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Anne-Lise COUTURE, Mme Sourayo OUF (pour une partie de la séance), Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	M. Junior MOUDJIH A FIONG
M. Omar BELGHACHEM	qui donne pouvoir à	M. Sébastien MORO
M. Johan GONZALEZ	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Chantal BEAUDOIN
M. Jean-Yves GOGNET	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS
Mme Sourayo OUF	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE (pour une partie de la séance)
Mme Jennifer BEAUMONT	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM

Absent :

M. Tarek HAMMAN

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Michelle DAJON est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.46/06.24

Objet : Budget Primitif 2024 - Ville
Versement de subventions aux associations et organismes
Informations relatives au vote des élus
Retrait et remplacement de la délibération n°D.15/03.24 du 28/03/24

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 27.06.2024

Délibération n°: D.46/06.24

Objet : Budget Primitif 2024 - Ville
Versement de subventions aux associations et organismes
Informations relatives au vote des élus
Retrait et remplacement de la délibération n°D.15/03.24 du 28/03/24

Monsieur BELGHACHEM rappelle que dans le cadre de la politique qu'elle mène en faveur des associations, la Ville de Lillebonne leur attribue, chaque année, des subventions afin de les aider à faire face à leurs dépenses de fonctionnement et leur permettre de développer diverses activités et actions.

C'est ainsi que le Conseil Municipal, lors de sa séance du 28 mars 2024, par délibération n°D.15/03.24, à autoriser le versement de subventions à divers organismes et associations dont les montants sont prévus sur différentes fonctions, selon la liste qui figure en annexe de la délibération.

L'examen de la délibération n°D.15/03.24 a appelé des remarques de nature à remettre en cause sa légalité par le service du contrôle de légalité de la Préfecture de la Seine-Maritime qui, par courrier, du 31 mai 2024 formant recours gracieux, réceptionné en Mairie le 05 juin 2024, a observé que ladite délibération précise qu'un certain nombre d'élus n'ont pas pris part au vote et estime que cette mention est insuffisante.

En effet, afin d'éviter d'influencer le vote du Conseil et éviter tout conflit d'intérêt, les élus membres d'associations et d'organismes ne devaient prendre part ni au débat ni au vote lors de la décision de subventionner les associations.

Il convient par conséquent que le Conseil Municipal adopte, dans le délai de deux mois courant à compter de la réception du courrier de la Préfecture de la Seine-Maritime, une nouvelle délibération afin d'y ajouter la précision des informations relatives au vote des élus des subventions attribuées aux associations et organismes.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1611-4 et L2131-11,

Vu les dossiers fournis par les associations (pièces comptables, budget prévisionnel, comptes-rendus des assemblées générales...) dans le cadre de leurs demandes de subventions pour l'année 2024,

Considérant la volonté de la Ville de Lillebonne d'accompagner des associations par un soutien financier, dans le cadre du vote du budget primitif 2024 de la Ville,

Considérant le courrier de recours gracieux de la Préfecture de la Seine-Maritime du 31 mai 2024 réceptionné en Mairie le 05 juin 2024, demandant que des précisions soient apportées à la délibération n°D.15/03.24 du 28 mars 2024 relative au versement de subventions aux associations et aux organismes,

Considérant l'échange téléphonique avec le service du contrôle de légalité de la Préfecture de la Seine-Maritime du 05 juin 2024 indiquant les mentions à ajouter à ladite délibération,

Considérant qu'il est, par conséquent, nécessaire que le Conseil Municipal procède au retrait de ladite délibération et adopte une nouvelle délibération,

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 27.06.2024

Délibération n°: D.46/06.24

Objet : Budget Primitif 2024 - Ville
Versement de subventions aux associations et organismes
Informations relatives au vote des élus
Retrait et remplacement de la délibération n°D.15/03.24 du 28/03/24

Considérant que la seule présence de conseillers intéressés au cours de ladite délibération peut influencer le vote du Conseil Municipal, les élus membres des associations et organismes ne prennent pas part au débat et se retirent au moment du vote de la présente délibération,

Considérant qu'afin d'éviter tout conflit d'intérêt, les élus se déclarant membres des associations et organismes concernés par l'attribution de subvention(s) ne prennent pas part au vote de la délibération.

Considérant qu'afin d'éviter d'influencer le vote du Conseil Municipal et afin d'éviter tout conflit d'intérêt, 19 élus membres d'associations (Mme le Maire, M. MORO, Mme LONGO, M. LEMAÎTRE, Mme MANDEVILLE, M. SZALEK, Mme BAILLEUL, Mme BEAUDOIN, Mme DAJON, Mme POLLET, Mme CASTEL, M. LEPAREUX, M. GONZALEZ, M. GIMAY, Mme OUF, Mme LECACHEUR, M. CIBOIS, M. GOGNET, Mme TAKARLI) ne prennent pas part au débat, se retirent au moment du vote et ne prennent pas part au vote de la délibération n°D.46/06.24

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de retirer la délibération n°D.15/03.24 du 28 mars 2024 relative au versement de subventions à divers organismes et associations et de la remplacer par la présente,
- d'autoriser le versement de subventions à divers organismes et associations dont les montants sont prévus sur différentes fonctions, selon la liste qui figure en annexe de la présente délibération.

La présente délibération annule et remplace la délibération n°D.15/03.24 du 28/03/2024

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 7 VOIX POUR

**(M. BELGHACHEM, Mme PATIN, M. MOUDJIH A FIONG, M. WALCZAK, Mme DE MILLIANO,
Mme COUTURE, Mme BEAUMONT)**

**LES 19 ELUS MEMBRES DES ASSOCIATIONS N'ONT PAS PRIS PART AU DÉBAT, SE SONT RETIRÉS
AU MOMENT DU VOTE ET N'ONT DONC PAS PRIS PART AU VOTE.**

Etant précisé que M. BELGHACHEM et Mme DUHAMEL ayant donné respectivement pouvoir à M. MORO et à Mme BAUDOIN, élus membres d'associations, leurs voix n'ont donc pas été comptabilisées.

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,*



Le Maire de Lillebonne,

Christine DÉCHAMPS.

La secrétaire de séance,

Michelle DAJON.

BP 2024-BUDGET VILLE
Conseil Municipal du 27 juin 2024

Associations	Subv. fonct. (en €)	Subvention pour organisation de manifestation ou activité (en €)	Subvention exceptionnelle (en €)	TOTAL 2024 (en €)		
FONCTION 020						
			Subvention exceptionnelle	6 000,00		
				6 000,00		
FONCTION 024						
ACPG-CATM Section Lillebonne	700,00	Œuvres sociales	500,00	Transport	500,00	1 700,00
Agir pour le lotissement du Hameau du Becquet	200,00					200,00
Association des Jardins du Hauzay	900,00					900,00
Association des Jardins du Becquet et du Caillon	900,00					900,00
Association des Jardins du Four à Chaux	900,00					900,00
Comité Local du Souvenir Français	350,00					350,00
FNACA	700,00					700,00
Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire	200,00					200,00
UNADIF-FNDIR	150,00					150,00
Union Locale de la CGT	400,00					400,00
Union Syndicale CFDT	1 700,00					1 700,00
CFE-CGC - Union Locale de Lillebonne	400,00					400,00
Union Locale Force Ouvrière	400,00					400,00
Epi C'Bon 76	1 500,00					1 500,00
Fonction 04						
Jumelage de Lillebonne	4 500,00					4 500,00

Associations	Subv. fonct. (en €)	Subvention pour organisation de manifestation ou activité (en €)		Subvention exceptionnelle (en €)		TOTAL 2024 (en €)
Entente et Amitié France Allemagne Caux Vallée de Seine	350,00					350,00
Fonction 12						
Amicale des Sapeurs Pompiers	6 200,00	Sainte Barbe	4 800,00			11 000,00
Fonction 311						
Association Culturelle Juliobona	622 500,00	Remboursement salaires Ateliers Théâtre scolaires	49 500,00 18 000,00			690 000,00
Groupement Philatélique et Cartophile Caux Vallée de Seine (GPCCVS)	500,00					500,00
Orchestre d'Harmonie de Lillebonne	3 800,00			160 ans	1 500,00	5 300,00
Association El Noor - richesse et partage culturel	1 100,00					1 100,00
D'Mesure	200,00					200,00
Fonction 316						
Spectacula	2 500,00					2 500,00
Fonction 30						
Union Sportive Lillebonnaise	53 173,40	Sponsoring convention USL Transport extraordinaire Transport Aide administrative et juridique Subvention encadrement BEES	5 500,00 1 925,00 42 845,80 15 000,00 118 189,47			236 633,67
U.S.L. Foot		Challenge Futsal "François Dhaille" Frais d'arbitrage Subvention complémentaire fonct.	921,00 3 700,00 15 000,00			19 621,00
U.S.L. Judo		SIAP 2 stages judo	500,00			500,00
U.S.L. Basket		Frais arbitrage Jeunes	2 300,00			2 300,00

Associations	Subv. fonct. (en €)	Subvention pour organisation de manifestation ou activité (en €)		Subvention exceptionnelle (en €)	TOTAL 2024 (en €)
U.S.L. Tennis		Open Jeunes Noël	300,00		7 500,00
		Open Jeunes Juin/Juillet	300,00		
		Open Séniors	100,00		
		Contrat Objectifs national	5 500,00		
		60e Anniversaire	1 300,00		
U.S.L Dojo 76 Karaté		Tournoi Ville Lillebonne	800,00		2 100,00
		50e Anniversaire	1 300,00		
U.S.L. Hand Ball		Tournoi mini hand	400,00		3 550,00
		Tournoi Ville Lillebonne	850,00		
		Frais d'arbitrage jeunes	2 300,00		
U.S.L. Boules		Frais engagement	2 000,00		4 800,00
		Amicale des Retraités Lillebonnais	600,00		
		Grand Prix Lillebonne (qualificatif nat)	2 200,00		
U.S.L. Badminton		Contrat objectifs national	5 000,00		7 100,00
		60e Anniversaire	1 300,00		
		Tournoi les plumes romaines	800,00		
Vélo Club Lillebonnais		Cyclo cross La Juliobona	550,00		9 790,00
		Challenge départ. écoles cyclisme	750,00		
		Trio Normand	5 390,00		
		Grand Prix de la Ville	3 100,00		
USL Ecole de catch normande		Participation matériel Ring	3 000,00		3 000,00
USL PATINAGE		Gala	400,00		400,00
GABS	1 879,10	Subvention Transport	571,07		9 295,12
		Subvention encadrement BEES	6 844,95		
Objectif V.T.T.	4 286,40	Ronde des Gaulois	3 620,00		9 689,53
		Subvention Transport	1 783,13		
Association de Pêche et Pisciculture (AAPPMA)	1 750,00	Ecole de Pêche	1 050,00		2 800,00
Rallye'N Caux		Rallye Pays de Caux	3 200,00		3 200,00
Radica-trail		Radica-trail	3 300,00		3 300,00

Associations	Subv. fonct. (en €)	Subvention pour organisation de manifestation ou activité (en €)		Subvention exceptionnelle (en €)		TOTAL 2024 (en €)
Gymnastique volontaire	850,00					850,00
Association Majorettes "Les Chaperons Rouges"	1 300,00	Frais de transport	500,00			1 800,00
Association sportive des Sapeurs Pompiers	960,00	La Fournaise	1 700,00			4 660,00
		Urban trail Lillebonne	1 200,00			
		30e Anniversaire	800,00			
24 Voie Romaine		24 Voie Romaine	1 200,00			1 200,00
UNSS Lycée	480,00					480,00
En 205 Simone	200,00					200,00
Ecoles de Sport		Ecoles de Sport	14 000,00			14 000,00
Ticket Sport		Ticket Sport	4 500,00			4 500,00
Fonction 438						
Maison des Jeunes et de la Culture	113 000,00	Plan Jeunes	54 500,00	60e Anniversaire	1 500,00	199 500,00
		Convention objectifs	27 000,00			
		Ateliers Théâtre	3 500,00			
Fonction 410						
Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Canton de Lillebonne (ADSBCL)	550,00					550,00
Association Familiale Région Lilleonnaise	2 200,00					2 200,00
Croix Rouge Française - Section Aide Alimentaire	7 200,00					7 200,00
Croix Rouge Française - Section Urgence et Secourisme	2 800,00					2 800,00
Fonction 412						
JALMALV	200,00					200,00

Associations	Subv. fonct. (en €)	Subvention pour organisation de manifestation ou activité (en €)		Subvention exceptionnelle (en €)		TOTAL 2024 (en €)
Bulle Rose	1 000,00					1 000,00
La Fabrique A Proj-EI	1 000,00					1 000,00
Fonction 4212						
Association Domicile Emplois Familiaux (ADEF)		Aide et maintien au domicile	2 300,00			2 300,00
Triologue		Loyer futura 2	1 826,00			1 826,00
Fonction 4228						
Assistance Secours à l'Enfance Abandonnée (ASEA)				Bourse d'étude	400,00	400,00
Fonction 4238						
Club de l'Amitié	1 400,00					1 400,00
Fonction 424						
Banque Alimentaire du Havre et de la Pointe de Caux	3 000,00					3 000,00
Emmaüs	1 000,00					1 000,00
Fonction 70						
Le clan des félines	1 200,00					1 200,00
Fonction 632						
Cité Commerciale de Lillebonne	4 000,00					4 000,00
TOTAL	854 478,90		450 316,42		9 900,00	1 314 695,32

B.P 2024

ETAT DES SUBVENTIONS 2024

(en €)

FONCTION 420	Montant (€)
C.C.A.S	872 664,00
FONCTION 90	
Développement économique	0,00
FONCTION 020	
Restauration	115 500,00
TOTAL	988 164,00

SUBVENTIONS ECOLES

BUDGET 2024

ECOLES		NOMBRE D'ELEVES	SORTIES PEDAGOGIQUES	DEPANNAGE	TIMBRES	TOTAL
			EUROS	EUROS	EUROS	EUROS
			2,55	1,07	0,82	4,44
Crédit / enfant						
Maternelles	Clairval	91	232,05	97,37	74,62	404,04
	A. Glatigny	110	280,50	117,70	90,20	488,40
	E. Triolet	83	211,65	88,81	68,06	368,52
Sous total maternelles			724,20	303,88	232,88	1 260,96
Elémentaires	Clairval	138	351,90	147,66	113,16	612,72
	A. Glatigny	192	489,60	205,44	157,44	852,48
	J. Prévert	122	311,10	130,54	100,04	541,68
Sous total élémentaires			1152,60	483,64	370,64	2 006,88
TOTAL		736	1 876,80	787,52	603,52	3 267,84
						3 280,00